

FAITS SUR LA DISTRACTION AU VOLANT

FRBR et DIAD, décembre 2017

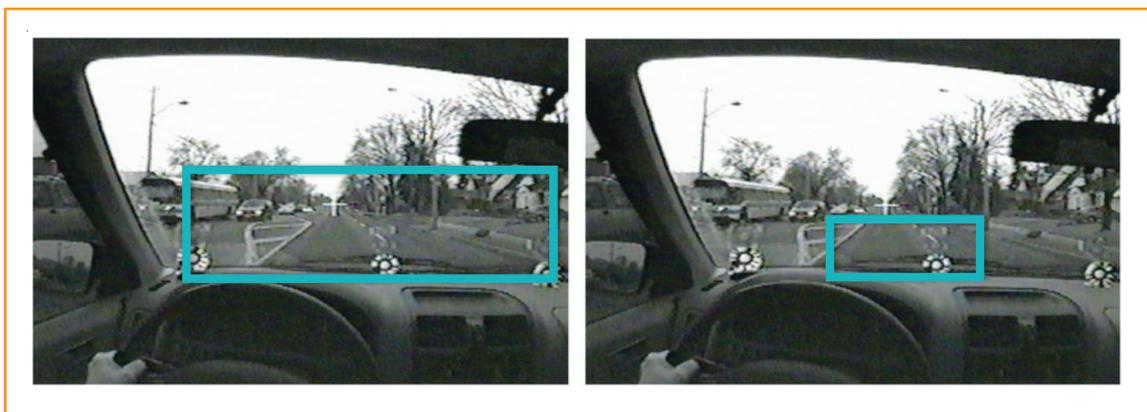


Le saviez-vous?

- > Les humains sont des processeurs d'information en série. Ils sont capables d'effectuer consciemment une seule tâche à la fois (Smiley 2005). Mais, comme nous pouvons rapidement passer d'une tâche à une autre, nous croyons à tort être en mesure de nous acquitter de plusieurs tâches à la fois. En réalité, nous ne pouvons pas, et, par conséquent, nous sommes incapables de consacrer une attention ou une concentration optimale à aucunes tâches. Par ailleurs, notre capacité à passer rapidement d'une tâche à l'autre diminue avec l'âge.
- > Afin de mobiliser suffisamment de ressources cérébrales pour effectuer une tâche cognitive secondaire, le cerveau distrait sacrifie certains secteurs du cerveau postérieur importants pour l'attention visuelle et la vigilance.
- > Il existe une différence entre « regarder » et « voir ». Lorsque les conducteurs accordent plus d'attention à des tâches secondaires sans rapport avec la conduite, ils souffrent de « cécité d'inattention », un phénomène encore plus prononcé quand les tâches secondaires se font plus complexes. Ils peuvent alors regarder, mais ne « voient » pas ce qui se passe dans leur environnement de conduite. Selon les estimations, les conducteurs qui utilisent un téléphone cellulaire risquent de ne pas voir jusqu'à 50 % de l'information disponible dans leur environnement de conduite.



* Source : *Driver Distraction and Hands-free Texting While Driving, FRBR 2013 (en anglais seulement)*



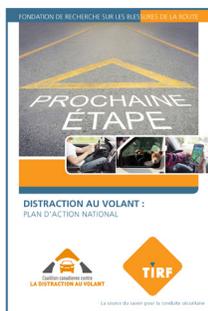
Votre champ de vision diminue considérablement même lorsque vous effectuez des appels en mains libres. * Source : *Transports Canada*

- > Notre temps de perception et de réaction, lorsque nous sommes dans la fleur de l'âge, est de 3/4 de seconde pour reconnaître ce que nous voyons et de 3/4 de seconde pour que le cerveau envoie un signal pour commencer à réagir physiquement.

- > À 100 km/h, un conducteur qui détourne son regard pendant deux secondes seulement parcourt 52 m, soit la longueur d'une patinoire de hockey. Cela augmente le risque puisque l'environnement peut changer considérablement en deux petites secondes.

Statistiques sur la distraction au volant

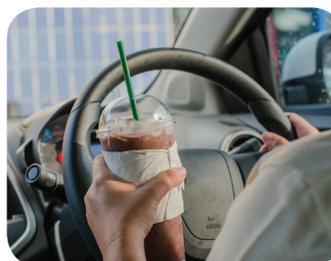
- > Les décès attribuables en partie à la distraction au volant ont généralement augmenté pour tous les groupes d'âge confondus. La distraction est en cause dans près d'un accident meurtrier sur quatre en 2013. (Plan d'action national – <http://tirf.ca/wp-content/uploads/2017/02/Distracted-Driving-A-National-Action-Plan-Full-Report-French-14.pdf>)



- > Même si la distraction au volant chez les adolescents est une importante source de préoccupation, un examen approfondi des données en 2013 montre que le risque d'accidents mortels attribuables à la distraction au volant est le plus élevé parmi les conducteurs âgés de 20 à 34 ans, puis chez les conducteurs de 65 ans et plus. (The Role of Driver Age in Fatally Injured Drivers in Canada, 2000-2013 <http://tirf.ca/TIRFCAD16L> – en anglais seulement)
- > Selon un sondage d'opinion publique effectué par le FRBR en 2010 :
 - » plus d'un conducteur sur quatre (27 %) ont admis avoir eu à freiner ou braquer pour éviter un accident au cours des 30 derniers jours parce qu'ils étaient distraits par un élément se trouvant à l'extérieur du véhicule, et 12 % ont mentionné qu'ils avaient eu à le faire en raison d'un facteur de distraction à l'intérieur du véhicule;
 - » 4,3 % des conducteurs ayant eu un accident l'ont attribué à une distraction à l'extérieur du véhicule et 2,7 %, à une distraction à l'intérieur du véhicule;
 - » 30 % des répondants croient que l'utilisation du téléphone au volant est

dangereuse seulement si l'appareil est tenu à la main (Robertson et al. 2011).

- > Dans un sondage effectué par le FRBR en 2016, seulement 4 % des conducteurs ont



déclaré qu'ils s'adonnent à d'autres activités pendant qu'ils conduisent, cependant un taux alarmant de 16 %

des participants ont dit qu'ils porteraient leur attention ailleurs que sur la route s'ils conduisaient un véhicule semi-autonome, même en sachant qu'ils doivent reprendre le volant lorsque les conditions deviennent difficiles.

Passez à l'action! Prévenez la distraction.

Drop It And Drive^{MC} (DIAD) est un programme de sensibilisation de la Fondation de recherche sur les blessures de la route visant à prévenir les accidents mortels et les blessures causées par la distraction. DIAD propose des séminaires destinés aux entreprises et adaptés à l'environnement, aux caractéristiques et au contexte de votre milieu de travail. Les séminaires interactifs sont structurés de manière à susciter la réflexion afin de maximiser les occasions d'apprentissage pour les administrateurs, les gestionnaires et les membres du personnel. Ils s'appuient sur des faits scientifiques et des témoignages pour motiver l'adoption de comportements plus sécuritaires au travail et à la maison, et proposent aux participants des stratégies et des outils pratiques pour réduire la distraction au volant. DIAD propose également des présentations pour les écoles adaptées à un jeune public, qui peuvent être offertes conjointement avec un séminaire sans frais supplémentaires. Depuis 2010, DIAD a rencontré plus de 60 000 travailleurs et jeunes dans toute l'Amérique du Nord. Pour en savoir plus, visitez le site www.DropItAndDrive.com ou composez le 1-877-238-5235.



Fondation de recherche sur les blessures de la route

La mission de la Fondation de recherche sur les blessures de la route (FRBR) est de réduire le nombre de décès et de blessures de la route. Indépendante et sans but lucratif, la FRBR est un institut de recherche national sur la sécurité routière. Créée en 1964, elle s'est bâtie une renommée internationale grâce à sa grande variété d'études sur les différentes causes des accidents de la route et aux programmes et politiques qu'elle a conçus pour y remédier.

171, rue Nepean, bureau 200
Ottawa, Ontario, K2P 0B4
Numéro sans frais: 1-877-238-5235
Courriel : tirf@tirf.ca Site Web : tirf.ca
ISBN: 978-1-988945-27-9
Copyright © Décembre 2017
Numéro d'organisme de bienfaisance enregistré
10813 5641 RR0001

Reconnaissance

La Coalition canadienne contre la distraction au volant a été rendue possible grâce à la collaboration et au don de

